

ARTICLES.	Ordre.	Tarif
M		
Meubles de ménage, n'étant pas des marchandises appartenant à des sujets britanniques décédant à l'étranger, mais domiciliés au Canada	13	Exempt.
Meubles en bois, en fer ou tous autres matériaux, de ménage, de cabinet ou de bureau, finis ou en pièces établies, y compris les matelas de crin, sommiers à ressorts et autres, les oreillers et traversins, les bières et cerceaux de tous matériaux..	13	35 p. c.
Meules à aiguiser, non montées, et de pas moins de douze pouces de diamètre.	26	\$2 p. tonne.
Mescal (<i>voir</i> liqueurs c).		
Miel en gâteaux ou autrement, et imitations et falsification de Millerets (<i>voir</i> dentelles).	20	3c. p. lb.
Millet à balais	24	Exempt.
Minerais de toutes sortes de métaux	28	"
Minéralogie, spécimens de	26	"
Mitaines de toutes sortes.	18	35 p. c.
Modèles d'inventions ou d'autres améliorations dans les arts ; mais ne seront pas considérés comme modèles les articles qui peuvent être montés pour s'en servir.	31	Exempt.
Moissonneuses (<i>voir</i> faucheuses).		
Molettes et croisilles, employées dans la fabrication de la poterie	26	Exempt.
Monnaies, collections de, médailles, et autres collections d'antiquités	32	"
Monnaies d'or et d'argent, excepté les monnaies d'argent des Etats-Unis.	27	"
Montres	6	25 p. c.
Montres, boîtiers de	6	35 "
Montres, mouvements et rouages de	6	10 "
Moteurs électriques et appareils pour lumières électriques.	6	25 "
Mouchoirs de coton ou de toile, unis ou imprimés, en pièce ou autrement	17	25 "
Moules devant servir de modèles pour les écoles de dessins.	4	Exempt.
Mouleurs en bois, dorées ou ouvrees, autrement qu'unies	24	30 p. c.
Mouleurs en bois, unies.	24	25 "
Mousse d'Islande et autres mousses, herbes marines, crues ou à l'état naturel, ou nettoyées seulement.	14	Exempt.
Moutarde, graine de, moulue	22	25 p. c.
Moutarde, graine de	24	Exempt.
Moutarde, tourteaux de	22	20 p. c.
Moutons	29	30 "
Moutons (<i>voir</i> chevaux).		
Moyeux, raies, jantes et parties de roues, ébauchés ou sciés seulement.	10	15 "
Mucilage et colle liquide.	14	30 "
Munjeet.	14	Exempt.
Mûres, groseilles, framboises et fraises, n.s.a., le poids du colis devant être compris dans le poids imposable.	21	3c. p. lb.
Mûriers	30	1c. chacun.
Muscade	22	25 p. c.
Musc, en vessies ou en grumeaux	14	Exempt.
Musique imprimée, reliée ou en feuilles volantes.	1	10c. p. lb.
N		
Nacre de perles non ouvrée	27	Exempt.